



TALLIN-PI
PACIFIC-INDUSTRIE

B.P : 4045 PAPEETE
PAPEETE – TAHITI
POLYNESIE FRANCAISE
Bureau : 40824858 Fax : 40410497
Vini : 87740834

S.A.R.L au capital de 10 000 000 F

MATERIELS ET PRODUITS INDUSTRIEL-MAINTENANCE-HYGIENE

TPI ALGICAT

CONCENTRÉ ALGICIDE NON MOUSSANT

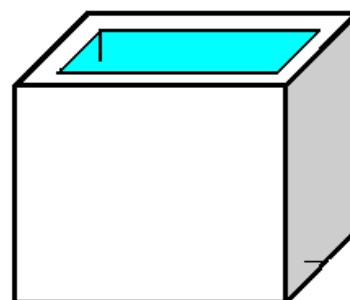
TRAITEMENT DES EAUX ET BASSINS ET EAUX DE REFROIDISSEMENT OU LAVAGE D'AIR EN CIRCUIT OUVERT

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE COMPOSITION

. Préparation à base de polymères d'ammoniums à fonctions algicide, bactéricide et de composés minéraux.

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

. ÉTAT PHYSIQUE	: Liquide.
. MASSE VOLUMIQUE	: 1045 g/l +/- 20 g/l.
. RÉACTION CHIMIQUE	: Faiblement acide.
. pH PUR	: 3.31
. IONOGENÉITÉ	: Cationique.
. ODEUR	: Pratiquement sans odeur.
. ASPECT	: Translucide sans odeur.
. COULEUR	: Incolore.



PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

- . Concentré algicide à usage spécifique **PROFESSIONNELS ET COLLECTIVITES**.
- . Dispersable dans l'eau en toutes proportions.
- . Spécifiquement **NON MOUSSANT**.
- . Fonction inhibitrice du développement des algues dans les eaux de circuits ouverts, bassins, piscines, installations de lavage d'air, traitement des eaux de refroidissement.
- . Pouvoir algicide : efficace très faible dose d'emploi, satisfait aux tests algicides sur les algues vertes se développant dans les piscines notamment (Algues vertes à développement hivernal type **CHLORELLA VULGARIS**).
- . Exerce de plus, une action bactériostatique pour limiter les proliférations microbiennes telles-que : **staphylococcus aureus, pseudomonas aeruginosa, candida albicans, escherichia coli**. (Concentration d'inhibition à 0.5 % v/v).
- . Exerce simultanément une action coagulante des colloïdes et autres particules en suspension qui favorise ensuite leur précipitation, et facilite leur élimination tout en assurant par conséquence l'amélioration de la turbidité pour l'obtention d'une eau clarifiée.



TALLIN-PI
PACIFIC-INDUSTRIE

B.P : 4045 PAPEETE
PAPEETE – TAHITI
POLYNESIE FRANCAISE
Bureau : 40824858 Fax : 40410497
Vini : 87740834

S.A.R.L au capital de 10 000 000 F

MATERIELS ET PRODUITS INDUSTRIEL-MAINTENANCE-HYGIENE

Suite fiche technique **TPI ALGICAT**

MODES ET DOSES D'EMPLOI

Révision n° 4 – HJMJ - 211181

.De façon à obtenir une eau limpide, mettre le traitement en oeuvre avant l'apparition d'un développement important d'algues.

. Dans le cas d'une présence excessive d'algues dans le bassin procéder au nettoyage avant de débiter le traitement.

BASSINS CIRCUITS traitement algicide	QUANTITÉ D'ALGICIDE	VOLUME EAU BASSINS ou CIRCUITS
TRAITEMENT INITIAL par exemple à la mise en eau du bassin ou de la piscine	4,5 litres à pré-diluer dans 20 litres d'eau	100 m³
TRAITEMENT D'ENTRETIEN ou D'APPOINT 1 fois par semaine	4,8 litres à pré-diluer dans 10 litres d'eau	100 m³
TRAITEMENT DE CHOC eau présentant 1 développement d'algues	12 litres à pré-diluer dans 40 à 50 litres d'eau	100 m³

. **NB/** Dosages à augmenter selon le cas, en fonction de la qualité de l'eau et de son aptitude au développement des algues (ensoleillement, température...)

. Apporter le produit au niveau de l'aspiration des pompes de recyclage afin d'assurer une répartition homogène et rapide dans la masse de l'eau du circuit ou du bassin.

NOTA : La fréquence du **TRAITEMENT D'ENTRETIEN** ou **D'APPOINT** sera à moduler en fonction de l'apparition d'algues (verdissement de l'eau) qui varie selon l'importance de l'ensoleillement et la température de l'eau.

Installation lavage d'air (traitement algicide) :

Traitement choc	0,6 Litre pour 1000 Litres (1 m³) d'eau.
Traitement entretien hebdomadaire	0,3 Litre pour 1000 Litres (1 m³) d'eau.

RECOMMANDATIONS



H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

P501 Éliminer le contenu/réceptif dans les déchets industriels spéciaux.

Usage biocide entrant dans la catégorie TP 02 et 11 : POLYMERE D'AMONIUM QUATERNAIRE CAS 25988-97-0 96.00 g/kg
Elimination du produit et de l'emballage : pour l'élimination des produits non utilisables, faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux. Réemploi de l'emballage interdit. Lors de l'utilisation du produit bien veiller à rincer ou égoutter parfaitement le bidon afin d'utiliser tout le produit et l'éventuelle eau de rinçage dans le cas de produit miscible à l'eau.
Numéro de lot + date de péremption : voir marquage sur le bas de l'emballage
L'effet biocide intervient dans les 10 minutes après traitement, sa durée d'action est stoppée par une dilution excessive ou par une surpopulation de microorganismes. La durée d'action est de plusieurs heures. L'intervalle de temps entre chaque application est défini par l'appoint d'eau et les conditions climatiques. Le nettoyage du matériel utilisé pour la dilution peut être réalisé à l'eau lorsqu'un nettoyage est imposé après contact avec le produit.
Usages professionnels
Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné

. Comme pour tout produit algicide : conserver le produit concentré hors de la portée des enfants et éviter le contact du produit non dilué, avec les yeux, la peau.

. En cas de projection non dilué dans les yeux ou sur la peau, laver immédiatement et abondamment à l'eau claire.

. Protéger du gel au stockage. Refermer l'emballage après chaque utilisation.

Nota important : Ne pas utiliser pour les eaux des bassins renfermant des poissons, renferme des substances classées toxique pour les organismes aquatiques. Ne pas mélanger avec des savons ou détergents de caractères anioniques. Toujours effectuer au préalable, un essai pour déterminer compatibilité.

NOTA IMPORTANT :

Cette préparation est un concentré à diluer renfermant des substances actives biocides notifiées (fonctions désinfectantes) qui font apparaître la phrase de risque H411 toxique pour les organismes aquatiques" pour le produit à l'état pur. Cette phrase de risque H411 disparaît totalement lorsque le produit est dilué à partir de 40 parties d'eau pour 1 partie de produit.